

JAB  
CH-8031 Zurich  
P.P. / Journal

Poste CH SA

Changements d'adresse:  
GSsA, CP 1515, 8031 Zürich  
gssa@gssa.ch

**GSsA**

**GSSA JOURNAL N° 128**  
SEPTEMBRE 2021

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée

#### Exportations de matériel de guerre

Durant le premier semestre, la Suisse a exporté massivement du matériel de guerre et d'autres exportations scandaleuses sont prévues. Pour renverser cette tendance : l'initiative correctrice, qui poursuit son cheminement au sein du Parlement. PAGE 3

#### Loi sur les mesures policières

Une majorité des votant-e-s a accepté la loi sur les mesures policières (MPT), contre laquelle le GSsA s'est activement engagé. Retour sur la campagne, qui a notamment été marquée par des perquisitions de la fedpol au domicile de grévistes du climat. PAGE 6



#### Israël/Palestine

À la fin du printemps dernier, la situation en Israël et Palestine s'est de nouveau embrasée. Retour sur quelques éléments contextuels centraux avant de présenter la position que le GSsA a défendue jusqu'ici ainsi qu'une position divergente du GSsA - Genève. PAGE 7

# L'INITIATIVE « STOP F-35 » EST LANCÉE !

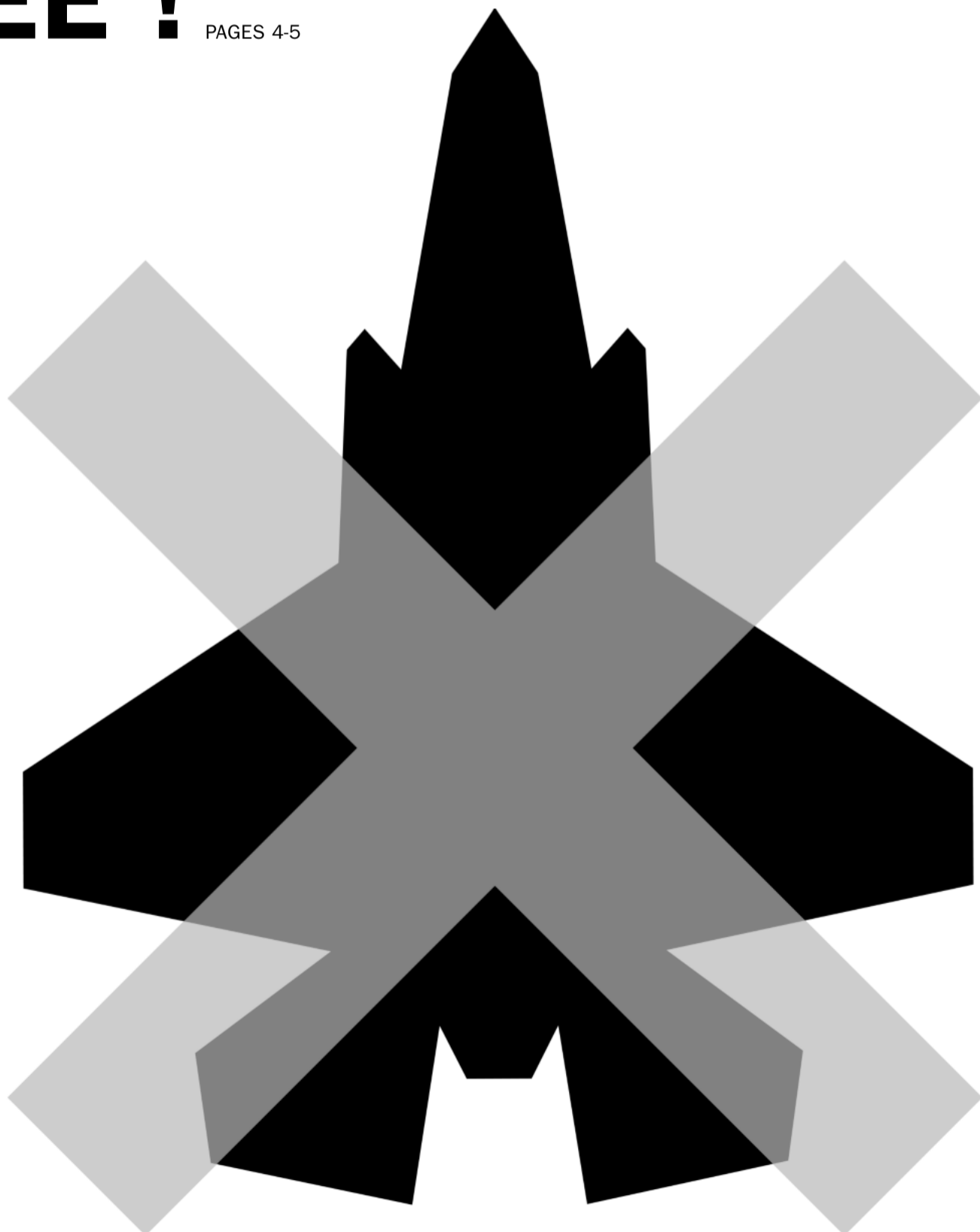
PAGES 4-5

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GSSA

Le 3 octobre

Restaurant Kreuz, Soleure

De 11h15 à 17h00 environ



Chère lectrice, cher lecteur,

C'est reparti ! À la fin du mois d'août dernier, nous avons lancé l'initiative « Stop F-35 ». Notre objectif est clair, nous devons empêcher à tout prix que 25 milliards soient jetés par la fenêtre simplement pour faire plaisir à quelques officiers et pour créer une illusion de sécurité au sein de la population. Nous reviendrons tout d'abord sur le choix du Conseil fédéral, qui s'est porté sur l'avion le plus controversé des quatre modèles en évaluation : le F-35A de Lockheed Martin. Ensuite, nous aborderons le lancement de l'initiative ainsi que le début des récoltes de signatures. En ce qui concerne le fond, nous démontrerons d'abord pourquoi le choix du F-35 est absolument catastrophique puis reviendrons à nos fondamentaux en rappelant pourquoi tout avion de combat est à refuser catégoriquement.

L'actualité du GSsA ne se limite néanmoins pas à cette nouvelle initiative. Ainsi, l'initiative correctrice que nous portons au sein de la large Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile est actuellement discutée au sein du Parlement tout comme un contre-projet indirect à celle-ci. Nous vous donnerons des nouvelles à ce sujet dans ce journal. Ce sera également l'occasion de revenir sur l'histoire de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) et les réformes que la loi a connues.

Dans cette édition, il sera également question de la loi sur les mesures policières (MPT), contre laquelle nous avons mené campagne en juin dernier et – en lien avec cette loi – des perquisitions de la fedpol chez des militant-e-s climatiques, de la position du GSsA sur ce que serait une paix juste en Israël et Palestine ainsi que de nombreuses autres questions passionnantes.

Bonne lecture,  
Thomas Bruchez et toute l'équipe  
de rédaction

PS : L'assemblée générale est déplacée au 3 octobre pour des questions de disponibilité du restaurant Kreuz. Veuillez prendre note de cette nouvelle date.

#### Impressum

**Rédaction :** Thomas Bruchez (tb, responsable), Adi Feller (af), Magdalena Küng (mk), Nadia Kuhn (nk), Josef Lang (jl), Moritz Lange (ml), Lewin Lempert (ll), Oger (og), Martin Parpan (mp), Saskia Rebsamen (sr), Judith Schmid (js), Tobia Schnebli (ts), Pauline Schneider (ps), Andreas Weibel (aw)

**Abonnement :** 20.– par an à verser au CCP 12-11508-2. Les membres du GSsA sont abonnés d'office. **Articles et lettres :** à adresser au secrétariat romand du GSsA, CP 151, 1211 Genève 8, E-mail: [gssa@gssa.ch](mailto:gssa@gssa.ch) **ISSN 1663-5701, Paraît au minimum 4 fois par an** **Impression :** ROPRESS, Zurich **Cartoons :** Oger **Maquette :** Regula Meili | **Tirage :** 4'800 exemplaires **Traduction :** Catherine Jost

Les courriers des lecteurs/lectrices sont bienvenus. Les éditeurs/trices se réservent le droit d'écourter les soumissions. Merci de nous informer des changements d'adresse, adresses incorrectes et / ou en double. Le contenu de ce journal est soumis à une licence Creative Commons. À des fins non-commerciales, il peut être utilisé librement à condition que la source soit mentionnée.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## Invitation à la 40ème assemblée générale ordinaire du GSsA

**La prochaine assemblée générale du GSsA approche à grands pas ! Après une longue interruption durant laquelle, pandémie oblige, nous n'avons pu nous voir qu'à travers des écrans, tout semble indiquer que la prochaine assemblée générale pourra se faire en présentiel. Rejoignez-nous à Soleure le 3 octobre pour décider de nos prochains projets !** NADIA KUHN

Le GSsA a connu une année associative sans précédent : en l'espace de deux mois seulement, nous avons participé à deux votations fédérales, et ce en pleine crise sanitaire. En septembre 2020, nous avons presque réussi à éviter l'achat de nouveaux avions de combat – nous étions à 8000 voix d'un exploit pacifiste. Deux mois plus tard, 42% de la population se prononçait en faveur d'une interdiction de financement des producteurs de matériel de guerre. Nous souhaitons pouvoir fêter ces succès avec vous comme il se doit.

Mais ne nous reposons pas sur nos lauriers. Nous verrons ensemble ce que l'année prochaine nous apportera et quels projets nous voulons lancer. L'achat du F-35 prévue par le DDPS, ainsi que notre initiative contre cette dernière, seront au centre de nos préoccupations le 3 octobre. Nous aimerions également profiter de ces retrouvailles pour discuter des projets auxquels le GSsA pourrait s'atteler à l'avenir. Nous voulons une discussion ouverte et sans tabou, allant d'une initiative pour la signature

du traité sur l'interdiction des armes nucléaires à une nouvelle initiative sur l'abolition de l'armée. Soyez nombreux-ses à nous rejoindre et à nous présenter votre point de vue !

Inscrivez-vous rapidement à cette assemblée générale en envoyant un mail à [gssa@gssa.ch](mailto:gssa@gssa.ch). L'AG aura lieu comme toujours au restaurant Kreuz à Soleure, le 3 octobre de 11h15 à 17h environ. Le programme détaillé sera publié deux semaines avant l'AG sur [www.gssa.ch](http://www.gssa.ch). Et comme chaque année, le repas de midi vous sera offert.

#### SOMMET BIDEN/POUTINE

## Le sommet de la honte

**Le 16 juin dernier, Joe Biden et Vladimir Poutine se rencontraient pour un sommet à Genève. Ville bloquée, sécurité maximale, retour sur cette rencontre entre les dirigeants de ces deux puissances.** PAULINE SCHNEIDER

Biden et Poutine, représentants des deux puissances les plus responsables de la course à l'armement se sont rencontrés en juin dernier, pour une discussion à Genève. Sachant que les États-Unis disposent du premier et la Russie du quatrième plus grand budget militaire au monde et que les deux États concentrent 90% de l'arsenal nucléaire mondial, la rencontre entre ces deux puissances est hautement problématique d'un point de vue antimilitariste ainsi qu'humaniste. De plus, les États-Unis et la Russie sont les deux plus grands exportateurs d'armes au monde.

Mais les deux puissances ne cherchent pas uniquement à augmenter leurs réserves d'armes nucléaires, ou à se concurrencer en matière d'exportation d'armes. Elles sont également responsables d'innombrables conflits, ou de l'enlèvement de ceux-ci, avec des interventions militaires qui ont contribué à mettre à mal plusieurs régions comme la Syrie ou l'Afghanistan.

Les armes nucléaires constituent un danger qu'il n'est plus à prouver. Il est donc plus que temps que les États-Unis, la Russie et la Suisse

signent et ratifient le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), et s'engagent à faire respecter les droits humains. Un désarmement mondial est nécessaire, sans plus attendre.

© Demir Sönmez



#### NOUVEAU PROJET

## Quel nouveau projet pour le GSsA ?

**Suite à une année 2020 extrêmement intense, nous nous sommes retrouvé-e-s en 2021 à ne plus avoir de grand projet à venir – exception faite bien sûr de l'initiative correctrice. Que faire ? Voilà ce que nous nous sommes demandé-e-s. Si l'initiative « Stop F-35 » a quelque peu bouleversé notre agenda, la question continuera de se poser.** THOMAS BRUCHEZ

Redéfinir la notion de sécurité pour rompre une bonne fois pour toute avec sa conception militaire ? Lancer une initiative express pour que la Suisse signe et ratifie le traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) ? Partir dans la direction d'une mise en évidence des liens entre crise climatique et militarisme ? Ou serait-il temps de revenir à nos fondamentaux et de lancer une nouvelle initiative pour l'abolition de l'armée ? Voici quelques-unes des questions que s'est posées l'équipe du secré-

riat lorsqu'il s'agissait de déterminer quel devrait être le nouveau grand projet du GSsA. En Romandie, deux séances de brainstorming ont même été organisées afin que les membres puissent proposer leurs thématiques. Puis l'annonce du Conseil fédéral est tombée, synonyme du lancement d'une initiative pour empêcher l'achat du F-35. Le choix du Conseil fédéral a certes coupé net le processus de sélection du projet. Cela ne signifie néanmoins pas que ce processus a été abandonné.

Lors de l'AG, les personnes présentes auront la possibilité de proposer des thématiques pour une nouvelle initiative ou un autre projet. Les personnes qui ont participé au sondage auprès de membres que nous avons mené il y a quelques mois ont d'ailleurs déjà eu la possibilité de dire sur quelles thématiques le GSsA devrait se concentrer ces prochaines années. Suivront un processus de développement des projets qui susciteront le plus d'intérêt puis un processus de sélection. L'objectif est de pouvoir lancer ce nouveau projet au printemps 2023. Nous comptons sur vous pour votre participation à ce long mais passionnant processus.

PERSPECTIVE HISTORIQUE SUR LA LFMG

## Loi sur le matériel de guerre : pas de changements sans initiative

**Une rétrospective montre clairement que les initiatives ne doivent pas forcément être acceptées pour avoir un impact concret.** MORITZ LANGE

Si on lance une initiative, on veut gagner, que les chances soient bonnes ou non. Certaines personnes espèrent peut-être que l'initiative ne sera pas nécessaire parce que le Parlement se penchera par lui-même sur un sujet ou qu'il proposera un contre-projet solide. Quoi qu'il en soit, le but est clair : il faut gagner la votation. Le principe étant que l'on veut amener un changement sociétal en persuadant le peuple de l'importance d'une certaine cause, pour laquelle il voudra modifier la constitution.

Il existe toutefois des initiatives qui ont amené des changements même après avoir été rejetées. Car elles auront permis de mettre en avant un certain sujet. Prenons un exemple

très concret : la première initiative du GSsA (GSsA I). Le 26 novembre 1989, 35,6% de la population ont voté OUI à l'initiative « Pour une Suisse sans armée et pour une politique globale de paix », un véritable tremblement de terre politique. Certes, la population a clairement rejeté l'initiative et un contre-projet n'avait même pas été évoqué. Mais les conséquences de GSsA I sont bien visibles aujourd'hui. Sans cette initiative, l'armée serait complètement différente et nous aurions dû attendre encore longtemps avant de voir l'introduction du service civil.

Les initiatives rejetées sur l'exportation de matériel de guerre constituent un autre exemple

intéressant. Au total, la population a pu se prononcer trois fois sur ce sujet : en 1972, en 1997 et en 2009. Dans les trois cas, les initiatives n'ont pas été acceptées. Regardons à présent les changements de la loi fédérale sur l'exportation de matériel de guerre et de l'ordonnance sur le matériel de guerre. Il apparaît clairement que les grandes modifications, toutes des durcissements dans le domaine des exportations, ont été apportées en 1972, en 1997 et en 2009. Plus précisément, il s'agissait à chaque fois de contre-projets indirects aux initiatives. Cela signifie que chaque initiative sur les exportations de matériel de guerre a donné lieu à des changements concrets, et ce bien qu'elles aient été, en général, largement rejetées.

La dernière initiative en date sur les exportations de matériel de guerre est l'initiative

correctrice. Celle-ci a été lancée en décembre 2018. Cette initiative se distingue par le fait qu'elle a déjà fait bouger les choses avant même d'avoir été lancée. Ainsi, le fait même qu'une initiative puisse être lancée a poussé le Conseil fédéral à faire marche arrière dans ses projets d'assouplissement de l'ordonnance sur le matériel de guerre. Et comme pour toutes les autres initiatives à ce sujet, un contre-projet précis qui durcit clairement la LFMG est déjà en discussion. Le Conseil des États a déjà donné son aval, maintenant ce sera au Conseil national de se pencher sur cette proposition durant la session d'automne. Espérons que le Conseil national suivra la chambre haute, ainsi que la tradition, en acceptant ce contre-projet

1972

Vote sur l'initiative populaire

« **pour le contrôle renforcé des industries d'armement et pour l'interdiction d'exportation d'armes** »

- 1ère révision de la législation sur les exportations d'armes
- Durcissement de la loi sur le matériel de guerre

1997

Vote sur l'initiative populaire

« **pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre** »

- 2ème révision de la législation sur les exportations d'armes
- Durcissement de la loi sur le matériel de guerre

2009

Votation sur l'initiative populaire

« **pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre** »

- Durcissement de l'ordonnance sur le matériel de guerre

CONTRE L'EXPORTATION D'ARMES DANS DES PAYS EN GUERRE CIVILE

## L'initiative correctrice au Parlement : état des lieux

**Depuis le printemps, l'initiative correctrice est discutée au Parlement en ce moment-même. Le GSsA et la « Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile » ont déjà pu enregistrer un énorme succès au Conseil des États. Malheureusement, les magouilles du lobby de l'armement nous ont rattrapé-e-s à la commission de la politique de sécurité (CPS) du Conseil national. Nous ne devons pas baisser les bras si nous voulons stopper les exportations d'armes dans les pays en proie à des guerres civiles !** SASKIA REBSAMEN

Le Conseil fédéral nous aura fait attendre longtemps avant de présenter début mars son contre-projet indirect à l'initiative correctrice. Nous avons été très heureux-ses de constater qu'il satisfaisait un grand nombre de nos demandes centrales : les livraisons d'armes à des pays en guerre civile ou à des États qui violent gravement et systématiquement les droits humains ne seront plus autorisées. Il aurait suffi d'inscrire ces règles dans la loi. Ainsi, les exportations d'armes auraient pu être contrôlées démocratiquement et les décisions aléatoires dues à la pression du lobby de l'armement auraient pu être évitées – si le Conseil fédéral n'avait pas permis l'existence d'une lacune aussi grossière. En s'octroyant une compétence dérogatoire, il voulait pouvoir continuer à autoriser des exportations d'armes selon son bon vouloir en cas de « circonstances exceptionnelles » ou si « la sauvegarde des intérêts du pays en matière de politique extérieure ou de politique de sécurité l'exige ».

C'est le Conseil des États qui a d'abord débattu de l'initiative et du contre-projet. Sa CPS a malheureusement suivi la proposition plus laxiste du Conseil fédéral. Mais grande surprise lors du débat en plénum : la chambre haute a certes refusé l'initiative correctrice en tant que telle, mais a accepté un contre-projet dont les modifications allaient dans notre direction. Celles-ci

concernaient notamment la compétence dérogatoire du Conseil fédéral, qui a été biffée. Quel beau succès pour la Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile !

Après cette bonne nouvelle, c'en est une mauvaise qui nous est parvenue de la part de la CPS du Conseil national. Le lobby de l'armement a réussi, par le biais du PLR, à ajouter une exception peu réjouissante au contre-projet presque parfait du Conseil des États. Cette nouvelle règle permettrait d'exporter des armes dans des « pays démocratiques disposant d'un régime de contrôle des exportations comparable à celui de la Suisse ». Cet assouplissement ne va pas du tout dans le sens de l'initiative correctrice. La Suisse ne livre par exemple pas de matériel de guerre dans des pays comme la Turquie ou l'Ukraine, car ils participent à des conflits. Néanmoins, ces deux États peuvent être qualifiés de « démocratiques », ce qui signifie que, grâce au PLR, des livraisons de matériel de guerre suisse pourraient y être autorisées.

Le Conseil national débattira de l'initiative correctrice pendant la session d'automne. La Coalition contre les exportations d'armes dans les pays en proie à des guerres civiles ne retirera l'initiative que si le contre-projet remplit nos demandes de façon conséquente. Si ce n'est pas le cas, nous sommes décidé-e-s à nous engager pour un OUI dans les urnes !

CHIFFRES SEMESTRIELS

## Ne nous réjouissons pas trop tôt

**L'année 2020 avait battu tous les records en matière d'exportations de matériel de guerre. Ces dernières se maintiennent à un niveau élevé à la fin du deuxième trimestre 2021. Les deals avec des États en guerre et qui violent les droits humains vont bon train.** JONAS HEEB

Mi-juin, le SECO publiait les chiffres semestriels des exportations de matériel de guerre. Durant les deux premiers trimestres de cette année, la Suisse a exporté du matériel de guerre d'une valeur de 367 millions de francs, soit environ 150 millions de francs de moins en glissement annuel. D'apparence positive, ces chiffres doivent toutefois être relativisés. Car durant l'année de crise qu'a été 2020, la Suisse a exporté du matériel de guerre d'une valeur astronomique de 901 millions de francs – du jamais vu ! À la fin du deuxième trimestre 2020, les expor-

tations se chiffraient à 501 millions de francs. Au vu du triste record de l'année passée, il est évident et souhaitable que les chiffres soient plus bas cette année. Mis à part l'année passée, les résultats semestriels n'ont jamais dépassé ceux de cette année et ce depuis 2014. Seuls les résultats annuels sont disponibles pour les années précédentes. Les exportations restent donc à un niveau élevé et il n'y a pas de quoi se réjouir.

### LES PROFITS AVANT LES DROITS HUMAINS

Ces armes continuent à être exportées vers des pays impliqués dans des conflits armés ou qui violent systématiquement les droits humains. Au cours de ces six derniers mois, des armes d'une valeur de 18 millions ont été livrées à l'Arabie saoudite, un des principaux acteurs de la guerre au Yémen, soit plus que durant toute l'année 2020.

Par ailleurs, nous avons appris en juin que, dans le cadre du mondial de football, Rheinmetall Air Defence SA, une entreprise basée à Zurich, est censée livrer au Qatar des systèmes de défense aérienne dont le prix s'élève à 200 millions de francs. Le GSsA a lancé une pétition contre cette livraison. Les droits de l'humains sont régulièrement bafoués au Qatar et la construction des stades pour le mondial a déjà coûté la vie de milliers de migrant-e-s. La Confédération ne nie pas ces faits, mais autorise malgré tout ces exportations. Ce qui montre une fois de plus l'importance de l'initiative correctrice.

L'entreprise suisse Rheinmetall Air Defence veut exporter des canons antiaériens au Qatar pour la Coupe du monde de football.

Image : Rheinmetall Air Defence



# AVIONS DE COMBAT

DÉCISION DU CONSEIL FÉDÉRAL

## Les militaristes s'imposent

Début juin déjà, les rumeurs disaient que Viola Amherd conseillerait l'achat du F-35 de Lockheed Martin à ses collègues. Selon les médias, Ueli Maurer et Ignazio Cassis auraient fait part de leur inquiétude à ce propos. Cassis, pour sa part, aurait préféré un modèle européen. Lors de la conférence de presse du 30 juin, la cheffe du DDPS a mis fin aux rumeurs : la Suisse achètera 36 F-35 pour plus de cinq milliards. JONAS HEEB

Parmi les avions de combat présents sur le marché, le F-35 est considéré comme la Ferrari. Pendant longtemps, on s'attendait donc à ce que ce soit le plus cher. Il a donc été assez surprenant d'entendre que c'est ce modèle-là qui serait ressorti en tête des évaluations d'Armasuisse, l'office fédéral de l'armement. En effet, le mot d'ordre était que l'avion avec le meilleur rapport coûts-bénéfice devrait être acheté. Les rumeurs autour du modèle que choisirait le Conseil fédéral tournaient autour de Viola Amherd, mais également ses collègues. Ignazio Cassis, par exemple, aurait voulu un jet européen, surtout après l'abandon de l'accord-cadre et Ueli Maurer n'aurait pas été convaincu par l'acquisition de nouveaux avions, quel qu'en soit le modèle. André Blattmann, ancien chef de l'armée, aurait également été sceptique. Ainsi, il a plaidé pour l'achat de « seulement » 20 avions dans un document à l'intention de politicien-ne-s bourgeois-e-s. Si même un ancien chef de l'armée s'oppose à un projet d'acquisition, la situation est claire.

### LA FERRARI L'EMPORTE

Le 30 juin, les rumeurs se sont transformées en faits avérés. Le Conseil fédéral a annoncé qu'il voulait bien acheter 36 nouveaux avions de type F-35. Thomas Süssli, le chef de l'armée, a mobilisé tous les scénarios catastrophe pour justifier l'achat de ces avions. Une fois de plus, cela montre que l'armée se trompe d'époque et qu'elle n'est pas capable d'identifier rationnellement les menaces auxquelles nous faisons face.

Nous sommes en pleine crise sanitaire, la crise climatique continue de s'aggraver et se manifeste à travers des crues catastrophiques, les inégalités sociales menacent fortement la stabilité et la sécurité dans le monde entier. La Suisse, elle, préfère dépenser des milliards pour des avions de combat de luxe complètement surdimensionnés. Avant la votation en automne 2020, celles et ceux qui défendaient les nouveaux avions de combat insistaient sur le service de police aérienne. Tout à coup, si l'on en croit Süssli, la Suisse a besoin d'avions qui dépassent les besoins de cette dernière, en d'autres termes, que l'on peut utiliser pour l'attaque.

Il a été dit et répété que le F-35 serait le modèle le moins cher, tant à l'achat qu'à l'entretien. D'autres pays européens qui s'étaient déjà procuré le jet se sont plaints de coûts additionnels très élevés, mais cela ne semble jouer aucun rôle pour la Suisse. Or, si l'on considère la situation aux Pays-Bas, au Danemark ou en Norvège, on se rend compte que ces dépenses additionnelles sont bien plus hautes que celles prévues dans le budget initial. Des haut-e-s gradé-e-s et des politicien-ne-s des États-Unis peinent à trouver des aspects positifs à l'avion américain, compte tenu des coûts et des problèmes techniques – mais leurs objections ont également été ignorées.

### UNE JUSTIFICATION PEU CLAIRE

Ces arguments ne sont toutefois pas tombés dans l'oreille d'un sourd en Suisse. Même les

Merci pour l'achat de 36 F-35 de **LOCKHEED MARTIN**



Les clients qui ont acheté cet article s'intéressent aussi à:



défenseurs de l'armée ont émis des doutes quant au fait que le F-35 serait le meilleur modèle, et de surcroît le moins cher. Les documents qui justifient la décision laissent grandement à désirer en ce qui concerne la clarté de l'argumentation. Viola Amherd a minimisé tous ces doutes en renvoyant au devis des producteurs de l'avion de combat ainsi qu'à l'évaluation. À l'origine de ceux-ci se trouvent des données confidentielles du producteur Lockheed Martin, ainsi que les appréciations d'Armasuisse. Il n'est donc

pas surprenant que le F-35 ait obtenu d'aussi bons résultats, car tout le monde sait que l'armée donne la préférence à l'avion le plus moderne et à la pointe de la technologie. De plus, l'entreprise américaine n'aurait probablement pas intentionnellement mal vendu son produit. Reste à savoir pourquoi les coûts de la Suisse devraient rester plus bas que ceux des autres pays ayant déjà acquis le F-35. Un élément de réponse : personne ne peut garantir que les coûts resteront bien aussi bas.

LANCEMENT ET PHASE DE RÉCOLTE DE SIGNATURES

## Des avions de combat qui valent la peine d'être combattus

Le 31 août, et avec la Coalition contre le F-35, nous avons lancé notre initiative contre ce nouvel avion de combat. Lors de notre conférence de presse, nous avons réussi à casser notre piñata F-35. Maintenant, nous devons faire tomber ce jouet de luxe surdimensionné de l'armée de l'air dans les urnes. ANJA GADA

Fin août, nous avons lancé notre initiative « Stop F-35 » dans le but d'empêcher l'acquisition de nouveaux avions de combat de luxe. Avec le PS, les Verts et les Jeunes Verts, nous nous opposons clairement à cette mauvaise décision du Conseil fédéral. Marionna Schlatter, conseillère nationale des Verts, a résumé avec justesse lors de la conférence de presse les raisons pour lesquelles la Coalition rejette clairement l'achat des nouveaux avions de combat : « Le F-35 n'est pas le bon avion pour la Suisse. De sa conception en tant que bombardier d'attaque furtif, à son coût ingérable de 25 milliards de francs suisses, en passant par sa dépendance à l'égard de la puissance militaire américaine. »

Pour le GSsA, il est clair qu'un « non » à l'achat de ces jets de luxe surdimensionnés n'est pas seulement un « non » au F-35 en tant que type d'avion, mais c'est aussi clairement un « non » à la protection de la population par l'armement militaire.

La campagne référendaire de septembre dernier a été présentée par le DDPS comme une question fondamentale de oui ou de non aux

forces aériennes. Selon cette interprétation, seuls 49,9 % des Suisse-sse-s ont voté pour l'abolition des forces aériennes – seule une différence de 8515 voix a permis de maintenir les forces aériennes suisses en vie. Un regard sur l'histoire montre que la Suisse n'a jamais été capable de mener une défense nationale indépendante. Pendant la Seconde Guerre mondiale, sur ordre du général Guisan, la défense de l'espace aérien contre l'invasion des avions allemands a cessé en juin 1940. Les menaces du Troisième Reich ont suffi à maintenir les Forces aériennes suisses au sol jusqu'à la fin de 1943. Cela se voit : la défense nationale militaire reste une décision politique. Si une attaque imaginaire devait se produire, la Suisse ne serait pas en mesure de se défendre militairement, à l'époque comme aujourd'hui. Alors pourquoi ne pas renoncer d'emblée à l'illusion d'une défense nationale militaire et investir plus judicieusement les ressources financières ainsi libérées ?

Pour soulever cette question fondamentale, nous avons organisé une action colorée sur la terrasse du Palais fédéral le même jour que la

conférence de presse de la Coalition contre les F-35 : Un F-35 (représenté sous la forme d'une piñata fabriquée avec amour par ma co-secrétaire Anna), non pas rempli confettis, mais d'énormes quantités d'argent des contribuables suisses, qui n'attendent que d'être écrasés par l'électorat.

### ENSEMBLE, NOUS FERONS TOMBER LE F-35

Pour qu'une initiative populaire aboutisse à une modification de la Constitution, il faut que 100 000 signatures certifiées soient déposées et que la majorité du peuple et des cantons acceptent l'objet. Comme nous supposons que le Conseil fédéral, et en particulier la ministre de la défense Viola Amherd, souhaite une décision sur les avions de combat le plus rapidement possible, le délai entre la récolte des signatures et la date du vote sera probablement très court. C'est pourquoi nous avons besoin du soutien de nos membres. En septembre, nous avons organisé trois journées nationales de collecte : les 4, 11 et 26 septembre. Vous pouvez vous inscrire pour un ou plusieurs jours de collecte via le code QR ci-dessous. Peu importe que vous vous joigniez à un groupe existant à Zurich, Berne ou Bâle, ou que vous partiez seul-e à la chasse aux signatures dans votre ville – nous

vous fournirons tout le matériel nécessaire et vous soutiendrons avec des arguments percutants, des conseils et tout ce dont vous avez besoin. Vous pouvez trouver toutes les informations sur la campagne actuelle et notre argumentation complète sur [www.stop-f-35.ch/fr/](http://www.stop-f-35.ch/fr/) et sur nos réseaux sociaux. Ensemble, faisons tomber le F-35 !

Inscription aux journées de récolte via QR-Code.



CONCEPTION DES AVIONS DE COMBAT

## Un seul défaut

**Selon ses défenseurs et défenseuses, le F-35 ne souffrirait que de petits problèmes vite réglés. Mais la susceptibilité aux erreurs est inhérente à la conception de l'avion et ne fera que s'accroître à l'avenir.** ADI FELLER

Sur le papier, le F-35 est l'avion parfait. En tant qu'avion universel, il est censé remplacer plusieurs types d'avions avec des champs d'applications différents et provenant de toutes les branches des forces armées américaines. Chacune d'entre elles a tenté de faire valoir ses propres intérêts ; dans l'idéal, le jet devrait être capable de tout faire en même temps et être à la pointe de la technologie. Après tout, il existe trois versions du F-35, chacune avec un objectif de mission différent, mais elles partagent toutes les mêmes problèmes de conception de base. Au fil des compromis, l'avion idéal s'est rapproché de la réalité. Portée réduite, charge d'armement réduite, les attentes ont, elles aussi, dû être réduites de plus en plus pour que toutes les fonctionnalités requises puissent être combinées dans un seul et même appareil.

Fin juillet 2021, on pouvait lire dans la presse que 40 F-35 américains n'avaient pas pu décoller à cause de problèmes techniques. Certaines pié-

ces des réacteurs s'usent trop vite car elles ne sont pas assez résistantes à la chaleur. Celles-ci doivent désormais être fabriquées dans un matériau plus résistant et remplacées dans chaque avion. Et il ne s'agit pas d'un cas isolé : selon le Government Accountability Office (GAO), une sorte de contrôle des finances américain, il existait 864 défauts non résolus dans les systèmes du F-35 en juillet 2021, et de nouveaux problèmes viennent constamment s'ajouter à cette liste. Dans le même rapport du GAO, on peut lire que le simulateur du F-35 fonctionne tellement mal qu'il est inutilisable jusqu'à ce qu'il soit révisé et ajusté. Cela repousse également indéfiniment le moment où l'avion sera prêt pour la production en série. Les problèmes semblent infinis, surtout au niveau des logiciels, que ce soit dans l'avion lui-même ou dans les systèmes informatiques qui l'accompagnent. Le système d'information logistique autonome (ALIS) de Lockheed Martin était, en théorie,

censé gérer et commander de façon autonome les pièces de rechange à l'échelle mondiale. Or, celui-ci fonctionne si mal et présente de telles lacunes en matière de sécurité que l'armée de l'air américaine fait entre-temps développer un système informatique indépendant appelé Odin, qui doit remplir les mêmes fonctions qu'ALIS. Mais Odin n'est pas encore prêt à l'emploi.

Tous ces problèmes techniques ne sont pas sans conséquences : comme le rapportait déjà la revue spécialisée Aviation Week fin 2020, l'armée de l'air américaine envisage d'acquiescer « seulement » 1050 F-35 A au lieu de plus de 1750. Cela aura des conséquences imprévues sur le coût du nombre restant d'avions, qui ne deviendront certainement pas moins chers. L'armée de l'air américaine veut compléter sa flotte avec des versions modernisées (EX) moins chères des anciens F-15. Ce ne serait pas la première fois, dans un passé récent, que des projets d'acquisition d'avions partent en fumée, le F-22 ayant connu le même sort : seuls 187 des 750 appareils ont été produits, et la production a été complètement stoppée en 2012.

### QUELLE VERSION SOUHAITEZ-VOUS ?

Les F-35 actuellement en production sont des modèles de présérie qui sont encore en

phase de développement. La production en série de l'avion de combat était prévue pour la fin de 2019, et a déjà dû être reportée plusieurs fois. Les avions construits et livrés jusqu'à présent sont les versions 2B, 3I et 3F. La pleine capacité opérationnelle ne sera atteinte qu'avec la version Block 4, dont la durée de développement vient d'être prolongée d'un an. Des mises à jour permanentes des logiciels et du matériel sont nécessaires pour maintenir l'appareil à jour et l'avion ne dispose pas de certaines fonctionnalités de base. Le missile air-air standard de type Sidewinder utilisé depuis des décennies par les forces aériennes suisses n'est par exemple disponible que dans la version 3F. En outre, Lockheed Martin connaît constamment des retards de livraison, pas un seul avion n'ayant été livré à temps cette année. Savoir quand un client recevra sa commande, et surtout quelle version il obtiendra est pour le moins incertain.

DU F/A-18 AU F-35, LA LUTTE CONTINUE

## Finissons-en avec ces tas de ferraille inutiles

**En soi, les avions de combat peuvent exercer une certaine fascination. Mais ces appareils meurtriers ne permettent de résoudre aucun problème. La lutte intergénérationnelle du GSsA contre les avions de combat soulève de manière récurrente la question de la finalité de la politique de sécurité suisse.** JONAS KAMPUS

Soyons honnêtes, les avions de combat ont tout de même quelque chose de passionnant. Même les antimilitaristes les plus enhardi-e-s ne peuvent pas rester indifférent-e-s quand Maverick et Goose chassent des MiG-28 dans leur F-14A Tomcat. La plupart des opposant-e-s aux avions de combat se laisseront, elles et eux aussi, gagner par le pathos de Top Gun. Car oui, ces images de couchers de soleil teintées de propagande patriotique ne nous laissent pas de marbre. C'est également ce genre de représentations que Lockheed Martin utilise dans son spot publicitaire pour le F-35A Lightning II. Esthétiquement parlant, je suis très heureux que Viola Amherd ait choisi cet avion de combat de la cinquième génération : le fait qu'il s'agisse d'un avion furtif le rend beaucoup plus élégant que n'importe quel Eurofighter.

Certes, les avions de combat ont certains attraits visuels, mais c'est bien le seul aspect positif que je peux trouver à ces tas de ferraille. Aéronefs militaires, bombardiers, avions de combat et drones sont des éléments essentiels des champs de bataille depuis plus d'un siècle. Ils peuvent bombarder et incendier des villes entières, déverser du napalm ou lâcher des bombes atomiques, tuant ainsi des centaines de milliers de personnes en quelques secondes. Les pilotes d'avions de combat ont quelque chose de prométhéen : bien en sécurité à bord de leur

engin, ils-elles trônent au-dessus de leurs victimes mortelles, contrôlant leur destin. Les avions de combat sont fondamentalement mauvais : on ne peut les utiliser ni pour cultiver un champ, ni pour bercer un enfant, ni pour nourrir qui que ce soit, on ne peut les utiliser que pour tuer.

Il convient de remercier tout particulièrement celles et ceux qui ont lancé l'initiative « Stop

F/A-18 ». Le comité aurait également pu vouloir empêcher un autre achat de l'armée, mais les avions de combat déchainent les passions plus que le reste du matériel militaire. Ces derniers symbolisent le potentiel destructeur du militarisme, l'inutilité de l'armée suisse et l'arrogance des haut-e-s gradé-e-s. L'initiative contre les F/A-18 a déclenché trois décennies de résistance, la votation de 1993 ayant politisé toute une génération. Si l'initiative a été rejetée, cela n'a pas empêché le GSsA de bloquer le remplacement des F-5 Tigers et des F/A-18 Hornets. D'anciens procès-verbaux montrent que ces acquisitions

avaient déjà été discutées en 2004 au sein du GSsA – et ce sujet nous préoccupe jusqu'à aujourd'hui. Le fait qu'en 2021, l'achat de nouveaux avions de combat fasse encore l'objet de débats est un énorme succès pour le GSsA et tout le mouvement antimilitariste.

Si l'achat de nouveaux avions de combat paraissait absurde en 1993, le fait de dépenser des milliards pour ces engins hightech est aujourd'hui tout simplement cynique, compte tenu de l'imminence des crises climatiques et sanitaires. Les avions de combat ne sont tout simplement plus dans l'air du temps. Ils ne permettent pas de résoudre un seul des grands problèmes de notre époque et même dans le contexte militaire, leur importance est devenue moindre. Ainsi, l'ancien chef de l'armée a critiqué le projet Air2030 et conclut qu'aucun des scénarios de menace ne justifie l'achat de nouveaux avions, s'opposant ainsi à l'achat de nouveaux jets, quel qu'en soit le modèle. La production et l'acquisition de nouveaux avions de combat semble avoir pour seul but de rassurer les hommes apeurés. Ils voient leur position dominante remise en question et seul un engin meurtrier peut leur offrir la stabilité dont ils ont besoin. Les missiles et les bombes ne sauront venir à bout d'aucun virus et d'aucune molécule de CO<sub>2</sub>, mais les avions de combat aident à réprimer ce constat.

Expédions ces avions réactionnaires dans les poubelles de l'histoire !



Exception faite de son design élégant, le F-35 est détestable en tout points  
Photo : Arturo Alvarez sur Unsplash

# LOI SUR LES MESURES POLICIÈRES

LOI SUR LES MESURES POLICIÈRES (MPT)

## Quand les droits humains sont sacrifiés sur l'autel de la prétendue lutte contre le terrorisme

**Ce dernier dimanche de votations, le verdict est tombé : la Suisse introduira la « loi contre le terrorisme » la plus sévère d'Europe. Celle-ci peut très facilement être utilisée contre des militant-e-s critiques. Si le nombre d'opposant-e-s à cette loi a connu une nette augmentation durant la campagne, il n'aura pas suffi à ce que cet objet soit rejeté dans les urnes.** NADIA KUHN

La ministre de la justice Karin Keller-Sutter a sillonné le pays pour promouvoir la loi MPT. Selon elle, l'État ne disposait pas des instruments nécessaires pour empêcher les terroristes potentiels de passer à l'acte, un « vide » que comblerait cette nouvelle loi. L'analyse de deux chercheurs de l'Université de Lausanne, le criminologue Ahmed Ajil et le juriste Kastriot Lubishtani, montre pourtant combien il était facile de condamner quelqu'un pour terrorisme même avant l'introduction de la MPT. Même de simples posts sur Facebook peuvent déjà valoir plusieurs années de prison. Avec l'introduction de la MPT, il ne faudra même plus avoir commis une infraction pour être considéré-e comme dangereux-se.

### TERRORISTE PRÉSUMÉ-E – ÇA VEUT DIRE QUOI AU JUSTE ?

La MPT est on ne peut plus dangereuse. D'une part parce qu'elle viole la présomption d'innocence ainsi que de nombreux droits humains et

droits de l'enfant. D'autre part, parce que la définition du terrorisme sur laquelle elle est basée n'est que très vague. Ainsi, selon la MPT, ni l'utilisation, ni la menace de violence n'est nécessaire pour qu'un acte soit qualifié de terroriste. Il suffit juste de « propager la crainte » ou d'« influencer l'ordre étatique »

Cette définition vague facilite grandement la criminalisation de mouvements politiques. Car toute activité politique pourrait être qualifiée de terrorisme. Si une militante pacifiste se couvre de faux sang avant de s'allonger sur la Place fédérale, ne « propage-t-elle pas la crainte » ? La gauche n'était pas la seule à critiquer cette nouvelle loi : la représentante de l'UE pour les droits de l'Homme, cinq rapporteurs spéciaux de l'ONU, ainsi que 60 professeur-es de droit suisse se sont opposé-e-s à ce projet.

Finalement, l'objet aura néanmoins été accepté à 56,6 %. Le référendum, que le GSSa a en partie aidé à lancer, aura tout de même été un succès. Par ce biais, nous avons suscité un

débat autour des décisions arbitraires de la police, de la criminalisation d'activités militantes et de la limitation de droits humains dans le seul but de « lutter contre le terrorisme ». Démocratiquement parlant, il était vital qu'un tel projet de loi soit soumis à la population. Il est apparu très clairement durant la récolte de signatures déjà, à quel point il est important de parler directement avec les gens de la relation entre sécurité et liberté.

### LE CAMP DU NON A GAGNÉ 20 POINTS

L'augmentation du nombre d'opposant-e-s a très clairement montré que nos arguments ont su convaincre. En effet, d'après un premier sondage SSR, 76% des personnes interrogées auraient voté OUI un mois et demi avant la votation, alors qu'elles n'étaient plus que 62% à soutenir cet objet trois semaines avant la date fatidique. Les 56,6 % de OUI se situent 20 points de pourcentage en dessous des premières estimations, et ce alors que le soutien pour des projets de loi augmente en général pendant la campagne.

Ce résultat n'est donc pas à voir comme une carte blanche pour Karin Keller-Sutter ou la fedpol. Il faudra tout d'abord examiner la véracité des propos des défenseur-euses de cette

loi, qui ne cessent de marteler que les militant-e-s ne seraient en aucun cas la cible de la MPT et que les mesures contraignantes seront adaptées au cas par cas. Une chose est sûre : nous continuerons de faire tout notre possible contre la criminalisation des militant-e-s, et surtout des opposant-e-s à l'armée, et ce avec tous les moyens que nous avons à notre disposition.

CRITIQUE DE L'ARMÉE

## Pour certain-e-s, la Guerre froide n'est pas terminée

**En 1989, plus d'un tiers de la population se prononçait en faveur d'une abolition de l'armée, s'attaquant ainsi à la vache sacrée qu'était cette institution. Une trentaine d'années plus tard, il existe toujours de curieux débats autour de la « question de l'armée ».** MARTIN PAPAN

Dans une lettre ouverte adressée au Conseil fédéral et au DDPS, la section vaudoise de la Grève du climat avait appelé à boycotter l'armée. Les signataires y déclarent refuser de s'acquitter de la taxe d'exemption « Par éthique, morale, responsabilité écologique et sociale ». En effet, l'armée est, selon elle, une institution polluante, violente, discriminatoire, nationaliste, chère et inutile. Elle demande que l'armée soit radicalement modifiée ou supprimée. En soi, cet appel est loin d'être révolutionnaire, pensons à ladite initiative pour l'abolition de l'armée lancée il y a 30 ans par le GSSa. Par ailleurs, le fait de critiquer l'armée est monnaie courante. Ainsi, contrairement aux soldats, les civilistes jouissent d'une bonne réputation auprès d'une part importante de la population, les achats d'armement font l'objet d'une analyse critique et sont même parfois rejetés dans urnes (pensons au Gripen, par exemple). Vous pensiez que cet appel de la Grève du climat Vaud ne ferait pas les gros titres ? Détrompez-vous ! Car le conseiller national Jean-Luc Addor a dénoncé les grévistes auprès du Ministère public de la Confédération.

### PROCÉDURE PÉNALE ET PERQUISITION

En février 2021, le Département fédéral de justice et police a donné suite à la plainte de

Jean-Luc Addor en engageant des poursuites pénales. Le domicile d'un gréviste du climat a donc été perquisitionné. La police l'a contraint à lui donner accès à ses comptes sur les réseaux sociaux et a également copié son disque dur. Il serait intéressant de savoir ce que les enquêteurs cherchaient sur ces différents supports : des textes critiquant l'armée ? Des documents sur la crise climatique ?

### MENTALITÉ DE LA GUERRE FROIDE

Comment a-t-on pu en arriver là ? Pour répondre à cette question, intéressons-nous au dépositaire de la plainte. Jean-Luc Addor n'en est pas à son coup d'essai. Il a notamment plaidé pour une réintroduction de la peine de mort et s'engage pour le droit de porter une arme dans les lieux publics. Il s'est retrouvé sous les feux des projecteurs en 2017 après avoir écrit le tweet suivant en réaction à un attentat sur une mosquée qui avait fait un mort : « On en redemande ». Toute critique de l'armée semble ainsi propulser M. Addor à l'époque de la Guerre froide. Certes, on pourrait penser que cette plainte est le fruit de quelque fourvoiement idéologique d'un extrémiste. Mais n'oublions pas que M. Addor représente l'UDC au Parlement et qu'il a par conséquent une influence sur la façon dont

fonctionne notre pays. Cette culture de la haine combinée au fait qu'il est prêt à en venir aux armes nous rappelle l'Amérique de Trump. Ce n'est donc pas l'appel des activistes climatiques qui devrait nous inquiéter, mais l'acharnement de l'extrême droite contre celles et ceux qui pensent différemment. Espérons que les politicien-ne-s qui pensent comme au temps de la Guerre froide appartiendront bientôt au passé et qu'ils et elles seront remplacé-e-s par des per-

sonnes qui s'attaquent aux véritables problèmes de la Suisse. Rappelons également à M. Addor que le GSSa appelle depuis plus de 30 ans à ne pas effectuer le service militaire et que nous continuerons à le faire. Pour reprendre les mots des militant-e-s climatiques, par éthique, morale, responsabilité écologique et sociale, nous refusons de payer la taxe militaire. Car l'armée est une institution polluante, violente, discriminatoire, nationaliste, chère et inutile.

## Des perquisitions aux domiciles de grévistes du climat

Des militants de la cause climatique, mis en cause pour avoir lancé un appel au boycott de l'armée, ont été perquisitionnés, selon une information de Heidi.news. Le mouvement Grève du climat dénonce une « violation grave de la liberté d'expression »

Les perquisitions chez des grévistes pour le climat ont fait les gros titres dans les médias  
Image : Capture d'écran, Le Temps, 2 juin 2021

POINT DE SITUATION

## Pour une paix juste entre Israël et la Palestine

**Les derniers affrontements en date dans la Bande de Gaza ont suscité de l'effroi et alimenté des discussions au sein du GSsA. L'auteur de ce texte a donc eu pour mission de présenter la position du GSsA, dont cet article présente un résumé corrigé en certains points par les membres du comité.** JOSEF LANG

Comment peut-on instaurer une paix juste sur le territoire de la « Palestine mandataire » entre deux nations, dont l'une possède un État et l'autre non ? Afin de répondre à cette question, penchons-nous sur le contexte.

### TROIS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les deux peuples ont été traumatisés par des catastrophes. Le peuple juif a été victime de la Shoah, qui a coûté la vie à six millions de personnes en Occident. Si l'Allemagne nazie avait gagné la bataille d'El-Alamein en automne 1942 contre la Grande-Bretagne, « Le septième million » (Tom Segev) aurait lui aussi été tué. Les Palestinien-ne-s sont marqué-e-s par la Nakba de 1948. Dans le sillage de la fondation de l'État d'Israël, 730'000 Palestinien-ne-s ont été chassé-e-s de leurs maisons et 500 villages ont été détruits.

À l'époque, les Palestinien-ne-s ont reçu 22% du territoire sous mandat, la partie où le sol est pauvre. Après la guerre des Six Jours, celle-ci a également été occupée. Aujourd'hui, environ 700'000 colons juifs-ives vivent en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. La minorité arabe représente environ un cinquième de la population israélienne. Avec l'adoption de la Loi « Israël, État-nation du peuple juif » en 2018, la discrimination envers celle-ci s'est encore accrue.

Le droit international (Plan de partage de l'ONU de 1947, les résolutions des Nations Unies n° 242 (1967) et 338 (1973)) exige la fin de l'occupation et de la politique de colonisation. Il demande par ailleurs la reconnaissance mutuelle, ce qui équivaut à une solution à deux États. La résolution n° 478 des Nations Unies (1980) condamne la Loi de Jérusalem qui met en péril l'accès à la ville des deux peuples. En outre, les Conventions de Genève interdisent l'attaque de civils, raison pour laquelle la Cour pénale internationale enquête sur des crimes de guerre commis par deux parties. Les autorités palestiniennes sont plus coopératives que les autorités israéliennes, ce qui s'explique en partie par le nombre de victimes. Les derniers affrontements dans la Bande de Gaza ont coûté la vie à 232 Palestinien-ne-s et 12 Israélien-ne-s. Lors des combats en été 2014, plus de 2200 personnes étaient décédées du côté palestinien contre 73 du côté israélien.

### ASYMÉTRIE ET GLISSEMENT À DROITE

L'asymétrie dans le nombre de victimes est une conséquence de l'asymétrie de pouvoir, surtout dans le domaine des armées et de l'armement. Celle-ci s'explique en partie par le fait que les États-Unis n'ont pas grand intérêt à appliquer le droit international. Sous la présidence de Donald Trump, la puissance mondiale a commencé à le bafouer ouvertement. La politique de colonisation israélienne, qui dure depuis aujourd'hui 54 ans, a provoqué un fort glissement vers la droite de la société israélienne. Tandis que 77% des Juifs-ives américain-e-s ont voté pour Biden, environ 77% des Juifs-ives israélien-ne-s auraient voté pour Trump. En parallèle, le Hamas, religieux et conservateur, s'est renforcé au détriment de l'OLP, laïque et progressiste, notamment car cette dernière était devenue plus autoritaire et corrompue.

Le glissement à droite en Israël permet aux partis de droite en Occident, berceau de l'an-

ti-sémitisme moderne, de soutenir plus facilement la politique de l'État hébreu. Le Trumpisme et l'assaut du Capitole montrent que l'on peut à la fois être antisémite et soutenir Israël. Autre exemple, en France cette fois : les descendants des Dreyfusards et de la Résistance sont plus critiques envers Israël que les descendant-e-s des Antidreyfusards et du Régime de Vichy, jadis antisémites et aujourd'hui islamophobes. En Suisse, ce sont les mêmes mouvements qui soutiennent la politique israélienne et qui minimisent la gravité de la politique antisémite de « la barque est pleine ». Celle-ci avait conduit des milliers de Juifs-ives à une mort certaine entre 1942 et 1945.

### DROIT INTERNATIONAL, DROITS HUMAINS ET CODE DE CONDUITE

Dans les années 1980 et 1990, le GSsA s'était fortement engagé pour mettre en lumière le rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale

Dans la ville palestinienne d'Hébron, des colonies israéliennes ont été implantées en plein centre-ville.  
Photo : Judith Schmid

et a toujours œuvré pour une paix juste entre Israël et la Palestine. Il a, entre autres, organisé plusieurs grandes manifestations à Berne contre les guerres au Liban et dans la Bande de Gaza entre 2006 et 2014. L'auteur de cet article a déposé plusieurs interventions auprès du Parlement, notamment le postulat « Suspension du commerce de matériel militaire avec les pays du Proche-Orient » signé par 91 autres membres du Conseil national en 2004.

Ces interventions se basent toutes sur le droit international et les droits humains. Elles demandent que ceux-ci soient respectés par toutes les parties et condamnent toute violation. Compte tenu de l'asymétrie mentionnée plus haut et des relations étroites entre les armées suisse et israélienne, c'est surtout, mais pas exclusivement, Israël qui a été critiquée. Les relations de pouvoir et le nombre de victimes étant si disproportionnés, il serait très injuste de dire que la responsabilité d'Israël et de la Palestine est la même. Lors de l'appel à la manifestation du 10 janvier 2009, on pouvait lire la phrase suivante : « Au lieu de faire valoir la loi du plus fort, la communauté internationale doit imposer la force de la loi. »

Un code de conduite publié en huit langues et signé par toutes les organisations participantes a été créé avec cet appel : « Nous demandons le respect et la tolérance de toutes les confessions et nationalités. Notamment pour cette raison, nous voulons exclure toute forme de racisme et d'antisémitisme de cette manifestation, et empêcher que des drapeaux soient brûlés. »

L'aspect central du droit international au Moyen-Orient est la reconnaissance de deux nations égales en droits : une nation judéo-israélienne et une nation arabo-palestinienne. La question de savoir si une solution à deux États est toujours possible au vu du nombre élevé de territoires occupés reste ouverte. Peut-être une confédération de deux États serait-elle une meilleure idée. Une chose est sûre, la communauté internationale doit enfin tirer la leçon principale de ces dernières décennies d'affrontements : la fin de l'occupation est la clé pour une paix juste.

Pour la Suisse, cela signifie prendre plus au sérieux la responsabilité qui lui incombe en tant que dépositaire des Conventions de Genève, condamner tous les crimes de guerre, stopper toute coopération militaire et le commerce d'armes avec Israël et les autres États du Moyen-Orient, et enfin de mettre activement ses bons offices au service d'une paix juste.



PÉTITION

## Pas de paix sans justice

**La énième escalade guerrière entre Israël et les Palestinien-ne-s en mai à Jérusalem-Est, à Gaza, en Cisjordanie et en Israël a suscité indignation, solidarité et débats dans le monde entier, y compris au sein du GSsA, où le groupe régional genevois a décidé de soutenir une pétition appelant à des sanctions adéquates contre Israël.** TOBIAS SCHNEBLI

Contrairement aux guerres d'Israël au Liban en 2006 et en 2008/9 et 2014 à Gaza, le GSsA n'a pas participé au niveau national en 2021 à des mobilisations contre la guerre. Mouvement antimilitariste et pacifiste, le GSsA doit non seulement dénoncer les guerres mais aussi soutenir leur prévention et la résolution pacifique des conflits.

La reconnaissance des droits humains de toutes les populations concernées et l'application du droit international sont des bases incon-

tournables pour toute solution pacifique du conflit, tout comme la reconnaissance de ses causes profondes et la réparation des injustices subies. Depuis 1948, l'Etat d'Israël nie les droits fondamentaux d'un peuple qui vivait et en partie vit encore sur les terres qu'Israël s'est vu attribuer par l'ONU, qu'il a accaparées ou qu'il occupe militairement. La résolution 194 de l'ONU reconnaît le droit au retour aux trois quarts de la population palestinienne expulsée en 1948 de ses villes et villages.

Le GSsA-Suisse n'a pas soutenu une pétition lancée en mai par les organisations suisses de solidarité avec le peuple palestinien et par le groupe régional genevois du GSsA. Cette pétition demande à la Confédération d'adopter des sanctions adéquates dans le cadre des accords commerciaux et l'arrêt de tout commerce d'armes afin que l'Etat d'Israël cesse sa politique d'oppression coloniale et respecte les droits fondamentaux et inaliénables du peuple palestinien.

Après 73 ans de guerres et de violations les plus massives du droit international, il est grand temps de reconnaître comme légitime et nécessaire le recours à des instruments de pression politique et économique comme les sanctions pour obtenir l'arrêt de la politique d'oppression et le respect des droits humains aussi pour le peuple palestinien.

## LA DERNIÈRE

WELCOME/GOODBYE

## Merci, Judith ! Bienvenue, Anja, Jonas et Anna !

**Le secrétariat du GSsA a connu quelques changements cet été. Nous avons dit au revoir à Judith, notre précieuse collaboratrice de longue date et avons eu le plaisir de pouvoir accueillir trois nouvelles personnes : Anja Gada et Anna Lindermeier à Zurich, ainsi que Jonas Heeb à Berne.** SASKIA REBSAMEN ET JONAS KAMPUS

Nous avons eu la chance de compter **Judith Schmid** parmi nos secrétaires. Judith a accompagné et marqué deux grands projets du GSsA : l'initiative contre le commerce de guerre et le référendum contre l'achat de nouveaux avions de combat. Graphiste de formation, elle a créé des affiches, des formulaires pour la collecte de signatures, ainsi que du contenu sur les réseaux sociaux. Notre ancienne secrétaire a également organisé de nombreuses actions et a toujours su motiver les bénévoles. En tant que rédactrice en chef de ce journal, elle a fait en sorte que celui-ci vous parvienne toujours à temps, chères lectrices, chers lecteurs. Judith travaille aujourd'hui en tant que responsable de campagnes auprès de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés. Chère Judith, nous ne te souhaitons que le meilleur pour ce nouveau poste !

**Jonas Heeb** reprendra le poste de Judith au sein du secrétariat de Berne. Jonas est député au Grand Conseil de Lucerne pour les Jeunes Vert-e-s. Il est également conseiller communal dans la commune de Horw, disposant ainsi de connaissances politiques très intéressantes. Par ailleurs, grâce à Jonas, le secrétariat du GSsA sera dorénavant représenté en Suisse centrale.

Le co-président des Jeunes Vert-e-s lucernois-e-s a déjà participé à et dirigé de nombreux projets. Jonas s'est notamment fortement engagé dans la campagne pour l'initiative contre le commerce de guerre, un projet pour lequel le GSsA et les Jeunes Vert-e-s ont collaboré. En tant que nouveau secrétaire, Jonas s'occupera de la Marche de Pâques. En outre, il s'intéresse particulièrement au service militaire obligatoire ainsi qu'à l'exportation et au financement de matériel de guerre. Bienvenue dans l'équipe, Jonas !

À Zurich, ce n'est pas une mais deux personnes qui rejoindront l'équipe du secrétariat : **Anja Gada** et **Anna Lindermeier**. Anja a déjà de l'expérience dans le domaine de l'organisation et de la mise en œuvre de campagnes. Stagiaire auprès du PS zurichois, le parti ne voulait presque plus la laisser partir. C'est ainsi que la durée de son stage a été prolongée de six mois à un an. Notre nouvelle collaboratrice s'intéresse surtout aux éléments créatifs des campagnes politiques. Anja est en outre une habituée des caméras : elle a brillamment interprété l'un des personnages principaux dans le film « Sami, Joe und ich ». La gréviste du climat a également démontré son sens de la répartie contre le lobby du pétrole dans l'Arena de SRF. En tant que secrétaire du

GSsA, la future étudiante en histoire devra continuer de lutter contre les passésistes.

Anna Lindermeier a le don de toucher les gens même quand il pleut des cordes et que les passant-e-s ne peuvent même pas entendre ce qu'elle leur dit. Sans elle, la Grève pour l'Avenir du 21 mai, à laquelle le GSsA a participé avec plusieurs actions, n'aurait pas eu autant de succès. Bien que cette étudiante en biologie ne participe au mouvement que depuis un an, elle le connaît déjà comme sa poche. Pleine de persévérance, elle sait créer des alliances avec tout le monde, que ce soit avec la direction d'un syndicat ou les habitant-e-s d'un village conservateur de la campagne zurichoise. Anna aura besoin de la patience dont elle a déjà su faire preuve lorsqu'il s'agira de lutter contre le service militaire pour les femmes ou le Service Citoyen. Anja et Anna, soyez les bienvenues !



Judith Schmid



Jonas Heeb



Anja Gada



Anna Lindermeier

## GREGOR, les histoires de l'arme aventureuse

Suivez Gregor et ses aventures sur Facebook: [www.facebook.com/gregor.gewehr](http://www.facebook.com/gregor.gewehr)



## TALON DE COMMANDE



Nombre	Description	femme/homme	Couleur	Taille	Prix	Total
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «Quelle connerie la guerre»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «If war is the answer...»	Of Oh	blanc	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «A bas toutes les armées»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	Jeu de cartes GSsA				Fr. 5.-	
	Kit de survie				Fr. 60.-	
	Autocollant				gratuit	
	Briquet «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con!»				Fr. 2.-	
	Couteau de poche «GSsA»				Fr. 25.-	
	Drapeaux PACE				Fr. 12.-	
	Drapeaux PEACE				Fr. 12.-	
	<b>Frais de port</b>					<b>Fr. 4.80</b>
<b>Somme totale de la facture</b>						

Commande: **GSsA, CP 151, 1211 Genève 8, gssa@gssa.ch**

Nom

Prénom

Rue

No

NPA

Lieu

Tél.

E-mail